



© Studio NEMO

## Un espace adapté aux familles vertoises : la prairie

La prairie sera aménagée pour devenir un espace polyvalent et surtout adapté aux familles. Elle se dote de plusieurs zones séparées graphiquement par des allées de différentes largeurs. L'aménagement de la prairie vise deux objectifs distincts.

Le premier consiste à **faciliter l'accès des écoles** aux familles en ouvrant les deux établissements sur la prairie, à l'arrière des bâtiments et créant une zone de stationnement pour permettre aux parents et grands-parents de déposer leurs enfants aux heures d'école et/ou d'accéder facilement aux structures communales et aux commerces avoisinants.

Cette réorganisation optimisera l'utilisation de la prairie pour divers événements, notamment les videgreniers, les marchés de Noël, ainsi que des manifestations temporaires avec des installations comme des chalets.

Le **city parc**, fréquenté par les enfants des écoles et les jeunes, **restera à sa place**, mais son environnement immédiat sera aménagé pour mieux s'intégrer. —

Le second objectif est de **réorganiser l'ancien stade pour offrir aux Vertois un espace propice aux rencontres, à la détente et aux manifestations.**



© Studio NEMO

© Studio NEMO

### Canicrôte

Afin d'éviter les déjections canines sur les espaces de loisirs utilisés par les enfants, le projet prévoit un espace réservé à nos amis les chiens.

**Les modules de jeux et la structure multi-activités** pour les enfants de moins de 12 ans restent aux abords des écoles.

**Création de deux zones de stationnement** dans le périmètre de la parcelle d'Essonne Habitat. Un parking de 20 places dédié aux riverains et un parking dédié aux écoles. Ces parking seront réglementés.

### Mobilier urbain

Plusieurs racks à vélos seront installés à proximité des bâtiments publics ainsi que des bancs.

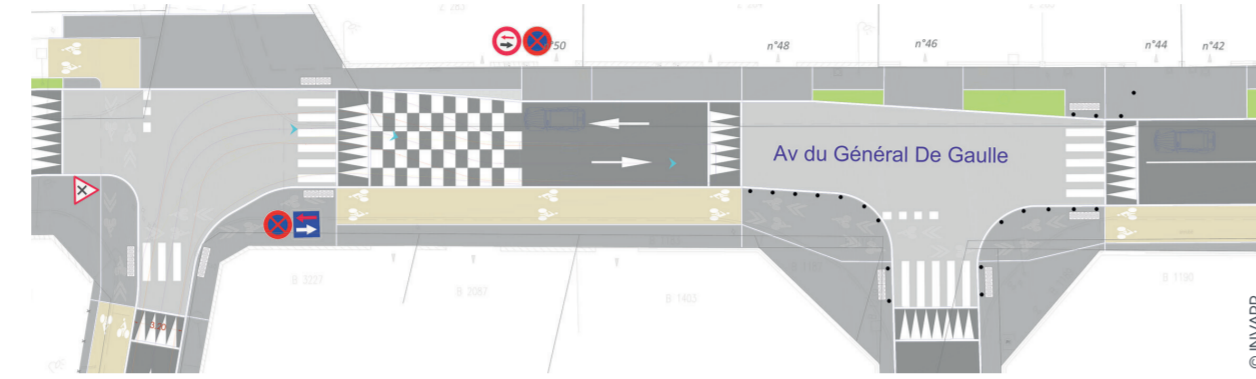
### Eclairage led

De nouveaux luminaires de dernière technologie permettront de sécuriser les trajets piétons vers les écoles lors des soirées hivernales.

De plus, **la plantation d'un espace arboré** constituera un îlot de fraîcheur et une séparation naturelle avec le collectif d'Essonne Habitat. Quelques arbres fruitiers sont également envisagés.

## Réaménagement de la ruelle Pichot

La demande des Vertois de trouver une solution au croisement des bus dans nos rues étroites, notamment rue de la Liberté et de réduire le trafic matinal, nous a conduit à poser un prérequis au projet de requalification : la mise en sens unique de la rue du général Leclerc.



© INVAR

Après les études de circulation et les tests de giration des bus de différents gabarits, rue de la Ferme et ruelle Pichot, il en ressort que la voie la plus appropriée pour contourner le centre-ville est la ruelle Pichot, en sens montant.

Large de plus de 11 mètres sur la plus grande partie de la voie, la ruelle Pichot permet de réaliser un trottoir aux normes PMR de 1,40 mètre, une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50 mètres de large protégée de la voirie par une noue arborée ainsi que de nombreuses places de stationnement.

**4 plateaux surélevés ponctueront chaque intersection enjoignant les véhicules à rouler à allure lente et sécurisant la circulation piétonne.**

L'intersection avec la rue du général Leclerc sera élargie pour faciliter la giration des bus.

Le carrefour en haut de la ruelle Pichot sera aménagé dans un premier temps, pour rendre prioritaire la circulation en provenance de la ruelle Pichot par rapport à la rue du général de Gaulle.

Une présentation du projet aux riverains de la ruelle Pichot a permis d'échanger avec eux sur les détails des travaux.

Une fois la voirie Pichot achevée, la rue du général Leclerc sera équipée d'aménagements provisoires pour matérialiser le sens unique vers Intermarché. L'espace ainsi dégagé sécurisera les trajets piétons et cycles vers le centre-ville et les écoles.

Le circuit scolaire, quant à lui, empruntera un itinéraire plus adapté que dans la rue Jules Ferry. —

➤ Le plan général de la voirie est disponible sur [vertlepetit.fr](http://vertlepetit.fr) pour permettre d'en voir le détail.

## Pas d'augmentation des impôts : une gestion en "bon père de famille"

La requalification d'un centre-bourg est un projet d'envergure nécessitant impérativement une planification minutieuse, tant sur le plan physique que financier.

Dans cette perspective, le financement du projet sur 3 phases offre la flexibilité nécessaire pour ajuster l'équilibre budgétaire à la réalité physico-financière des opérations.

Cela permet également de progresser dans le projet en fonction des subventions et de l'autofinancement disponible. Ainsi, selon les aléas et les événements extérieurs, les phases suivantes peuvent être reportées dans le temps **sans augmenter les impôts.** —

### LE COÛT PRÉVISIONNEL DU PROJET COMPREND :

TRAVAUX DE VOIRIE HT **7 000 000 €** TRAVAUX DES BÂTIMENTS HT **2 000 000 €** AUTRES FRAIS HT **2 367 883 €**

Les travaux de voirie comprennent :

- La ruelle Pichot,
- La rue du général De Gaulle et du général Leclerc
- L'aménagement de la prairie
- L'accès mutualisé aux écoles
- L'aménagement des préaux pour le confort des parents
- L'ensemble de la place de la mairie avec le couloir bus et la dépose rapide.

Les travaux des bâtiments comprennent :

- La réhabilitation des logements de fonction en deux salles de classes
- La réalisation d'un nouveau restaurant scolaire, aux normes actuelles, basse consommation et adapté aux enfants pour améliorer le temps de pause méridien
- La réhabilitation de l'ancienne Poste pour y accueillir deux commerces.

Les autres frais correspondent :

- Aux prestations intellectuelles sur une période de 9 ans
- Au frais de diagnostics complémentaires (assistant à maîtrise d'ouvrage et de maître d'oeuvre de diagnostics obligatoires)
- A la révision de prix pour tenir compte des variations économiques constatées pendant l'exécution du marché

### Aménagement de la ruelle Pichot rue du Général Leclerc



État actuel

### Aménagement de la ruelle Pichot



État actuel

État projeté

© INVAR

### PHASE 1 2023-2026

- Construction d'un restaurant scolaire
- Réhabilitation d'anciens logements en deux salles de classes
- Modification des accès des écoles
- Aménagement de la prairie
- Réaménagement de la ruelle Pichot

### FOCUS DU FINANCEMENT DE LA PHASE 1

	2023	2024	2025	2026
MONTANT PRÉVISIONNEL DE LA PHASE 1 HT		4 812 794 €		
ESTIMATION DES SUBVENTIONS ATTENDUES		2 500 000 €		
<b>AUTOFINANCEMENT</b>		<b>2 312 794 €</b>		<b>SUR 4 ANS</b>



© M&C&A & Associés Architecture

➤ Les élus et les services municipaux poursuivent leurs efforts pour minimiser au maximum les besoins de financement.

# REQUALIFICATION DU Centre village VERT-LE-PETIT

## PHASE I



## Aménager en toute sécurité !







## Un projet initié et façonné par et pour les Vertois

Depuis plusieurs années, les rues de notre village ne sont plus adaptées aux usages. Les Vertois nous alertent sur les problématiques de circulation et de stationnement automobile, les enjeux de sécurité pour les piétons sur les trottoirs mais aussi aux abords des écoles. La diminution des commerces et la disparition du DAB\* au centre-ville inquiètent également. Cela fait plus de deux ans que la réponse à ces inquiétudes est au centre de nos préoccupations.

En novembre 2021, nous demandions une étude de faisabilité pour trouver des solutions afin de diminuer le trafic, redonner à la place du village son rôle d'espace convivial partagé, permettre aux parents d'accompagner les enfants en toute sécurité sans courir d'une entrée d'établissement à l'autre.

En mai et juin 2022, des ateliers d'échanges sont menés par une agence de concertation avec les Vertois, desquels ressort un état des lieux. Ce document est alors présenté à l'ensemble des élus du conseil municipal puis au Vertois à l'occasion de la réunion publique du 29 juin 2022.

S'en sont suivis 7 réunions de quartier pour informer l'ensemble du village de cet état des lieux et le valider ensemble.

Le 6 octobre 2022 une rencontre avec les professionnels, artisans et commerçants nous a confirmé la nécessité de travailler sur la rotation du stationnement afin de garantir

la disponibilité des places pour leurs clients et rendre la place plus visible et attractive.

Le 5 et 6 juillet 2023, la municipalité présente aux Vertois les esquisses des trois candidats retenus par le marché de maîtrise d'œuvre. Une feuille est remise aux personnes présentes avec comme mot d'ordre d'inscrire les éléments qu'elles souhaitent retrouver demain dans le village.

Tout au long de la procédure et pour faire suite à nos différentes communications, une adresse mail dédiée [jedonnemonavis@vertlepetit.fr](mailto:jedonnemonavis@vertlepetit.fr) a été mise à disposition pour que les Vertois qui souhaitent s'exprimer et apporter leur contribution au projet puissent le faire.

Enfin, le 15 novembre 2023, madame le Maire, prenant en considération les contributions des Vertois, vous a présenté une vision plus élaborée du futur centre-bourg. —

➔ Grâce à toutes vos contributions, un projet ambitieux est né !

## Les objectifs de la requalification du centre-village

Pour revitaliser ces espaces centraux et en faire des lieux attractifs et sécuritaires, l'ensemble de ce projet de requalification est essentiel. Il se base sur 3 objectifs et se décline en 3 phases :

### 1/ SÉCURISER LES CIRCULATIONS DOUCES

- En modifiant les accès aux écoles élémentaires et maternelles
- En créant un maillage d'itinéraires cyclables sécurisés depuis le centre-ville jusqu'aux sorties nord, sud et ouest, génératrices des flux pendulaires les plus importants,
- En proposant une continuité des cheminements doux vers la zone de loisirs et de chalandise de Brétigny-sur-Orge et vers le collège de Ballancourt.

### 2/ AMÉLIORER LE CONFORT DES ENFANTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE

- En construisant un nouveau restaurant scolaire pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions,
- En réhabilitant les anciens logements de fonction en deux nouvelles classes.

### 3/ REVITALISER LE CENTRE-BOURG

- En dynamisant les commerces par une meilleure visibilité,
- En réhabilitant le bâtiment de l'ancienne poste en locaux commerciaux et logements/bureaux à l'étage,
- En réglementant le stationnement pour limiter les voitures ventouses la journée et pour favoriser la rotation des véhicules sur la place.

PHASE 1 2023-2026	PHASE 2 2027-2029	PHASE 3 2030-2032
Construction d'un restaurant scolaire	Réfection de l'avenue Général De Gaulle	Réhabilitation de la place de la mairie
Réhabilitation d'anciens logements en deux salles de classes	Revalorisation du bâtiment de l'ancienne Poste	Réfection de la rue du Général Leclerc
Modification des accès des écoles	Accessibilité du parvis de la mairie et de l'église	
Aménagement de la prairie		
Réaménagement de la ruelle Pichot		



Les travaux de la phase 1 auront lieu de 2024 à 2026. Ils concerneront des aménagements dans les écoles, dans le but de rendre l'environnement plus sûr et agréable. Cette étape inclura également le réaménagement de la ruelle Pichot pour améliorer l'itinéraire des bus et réduire les embouteillages matinaux.

## Confort et sécurité sur les aménagements scolaires



### UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS DANS DE BONNES CONDITIONS

De l'avis du personnel communal et des parents d'élèves, ayant déjà eu l'opportunité d'assister au temps de repas méridien, il était clairement nécessaire de rénover et d'améliorer l'espace de déjeuner des enfants : salle bruyante, office trop exigu, nombre de services à réduire, accès et sanitaires à mettre aux normes.

Lors de nos différentes réunions d'échanges avec le public Vertois, plusieurs réflexions ont émergé concernant l'emplacement de ce futur bâtiment notamment sur la prairie derrière les écoles. Cependant, cet emplacement ne respecte pas le protocole vigipirate. Le choix s'est donc porté sur une construction dans la cour de récréation entre les deux écoles.

Compte tenu de la surface du nouveau restaurant scolaire de 100 m<sup>2</sup> plus grande que le précédent, la structure s'installera en lieu et place des classes de préfabriquées existantes,

Cette réalisation, attendue depuis longtemps par les familles et le personnel communal, va très prochainement remplacer une cantine

vétuste, énergivore et inadaptée au nombre d'enfants qui y déjeunent.

Ce projet va permettre la modernisation de l'office et du self et la réduction du niveau sonore dans les salles de repas. Il garantira un temps de repas apaisé en proposant 2 services au lieu de 4 pour les enfants des classes élémentaires ainsi qu'un espace dédié, calme et lumineux pour les maternelles.

Le projet du cabinet d'architecte retenu, accompagné des demandes de notre personnel communal, offre un back-office dont la surface est multipliée par deux : local poubelles, zone de stockage, bureau, zone de lavage ergonomique, zone de chauffe et self afin de préserver l'hygiène des lieux. —

Les parents d'élèves sont associés tout au long de ce projet



➔ Les travaux débuteront après l'été

## DEUX NOUVELLES CLASSES

La réalisation du nouveau restaurant scolaire nécessite la suppression du bâtiment "les pinsons" abritant deux classes. S'il est toujours de bon ton de conserver ou réhabiliter le patrimoine plutôt que de le détruire, il est intéressant de savoir que ces classes, construites en préfabriqué en 1989 sont de véritables passoires thermiques.



Chaudes en été, froides en hiver, elles étaient sources de désagréments récurrents pour les enfants et les enseignants. La décision d'implanter le nouveau restaurant scolaire en lieu et place de ces deux classes a donc été relativement facile à prendre. D'autant que les enseignants, inquiets de voir disparaître leurs précieuses classes et soucieux d'avoir un cadre de travail adapté et pérenne, nous ont rapidement suggérés de réhabiliter les locaux du premier étage du bâtiment "Bergeronnette" de l'école élémentaire.

En effet au-dessus des trois classes situées au rez-de-chaussée se trouvent trois appartements de fonction. Ceux-ci ne peuvent plus être utilisés comme logement en raison de leur proximité et accès commun avec l'établissement scolaire et de l'obligation d'appliquer le plan Vigipirate, dont le niveau vient tout juste d'être rehaussé.

Heureux de cette proposition, nous avons fait évoluer le cahier des charges afin qu'architecte et maître d'œuvre

organisent la temporalité de travaux pour une restitution des classes au quatrième trimestre 2024.

Cette réhabilitation prévoit en plus des 2 classes, 1 salle de réunion pour accueillir les personnes qui interviennent auprès des enfants sur le temps scolaire, 2 sanitaires enfants et un sanitaire adulte, des espaces de rangements.

Le 23 mars dernier, une visite de début de chantier a eu lieu avec les membres du conseil d'école puis de l'ensemble des élus et des agents communaux. Ils ont pu voir les logements avant qu'ils soient "curés" pendant les vacances de printemps.

Cloisons, réseaux, électroménagers, tout a été évacué dans des bennes afin de laisser place nette à la reconstruction prévue début juillet. Cela permet de voir l'évolution avant, pendant et après.

C'est rassurant pour les parents et les enseignants et impliquant pour les élus et les agents. —

## LES ACCÈS AUX ÉCOLES : CONFORT ET SÉCURITÉ POUR LES FAMILLES

Depuis de nombreuses années et en raison des horaires de sortie quasiment identiques des deux écoles, les parents d'élèves nous sollicitaient pour trouver une solution et ainsi prendre le temps de récupérer leurs enfants.



Nous savons tous à quel point ces moments à attendre les enfants sont propices à la rencontre et la discussion. Le projet de requalification devait donc prendre en compte le rapprochement de l'entrée de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Notre partenaire, Studio Nêmo, nous propose d'ouvrir le préau vers la prairie et d'y ajouter un auvent pour protéger les parents des intempéries.

Côté maternelle, une porte d'accès existe déjà à l'arrière du bâtiment. La clôture sera reculée pour conserver une distance suffisante des classes et un auvent et des bancs seront implantés à proximité pour que l'attente des parents soit plus confortable.

Des racks à vélos seront ajoutés proche des entrées. —